

OFFRE DE SOUTIEN

PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

SUR DEMANDE



CPE LA GIROUETTE INC.

Extrait de résolution adoptée à Plessisville, le 10 octobre 2007,
lors de la tenue de la séance régulière des membres du conseil d'administration du
centre de la petite enfance La Girouette Inc.

Dernière modification 12/02/2012, 28/06/2012

OFFRE DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE SUR DEMANDE

Loi sur les services de garde éducatif à l'enfance, Article 42, alinéa 7

Le bureau coordonnateur a pour fonctions :

7° d'offrir, sur demande, un soutien pédagogique et technique;

Référence : Règlement sur les services de garde éducatif à l'enfance

Tel que spécifié au règlement, les responsables de service de garde accréditées par le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial ont accès, selon leurs besoins à des services de soutien pédagogique et technique.

Ces services sont offerts sur une base volontaire, établie, mise en place et organisée en fonction des besoins exprimés par les prestataires de service.

Ainsi, le département de soutien pédagogique et technique demeure souple et évolutif, permettant une offre de services variés, ponctuels ou réguliers, en lien avec les demandes personnalisées des responsables de service de garde.

Chaque responsable de service de garde est informée du contenu global des services offerts par le bureau coordonnateur. Elle l'utilise en fonction de ses besoins à titre de prestataire de service.

Le soutien du bureau coordonnateur est divisé en deux volets :

Soutien technique

Soutien et aide dans l'interprétation et l'application de la loi et de ses règlements

Références à des personnes ressources selon les besoins, sur différents sujets. (Exemple : loi sur l'impôt, protection du consommateur, centre anti poison, etc.)

Recherche, sur sujets variés d'ordre technique tels que : surfaces absorbantes, matériaux dangereux, méthodes de travail adaptées permettant l'application du règlement dans une résidence, l'application des nombreuses lois, etc.

Outils de travail, permettant de faciliter le montage des dossiers parents, l'administration des médicaments, les registres d'assiduités, les autorisations diverses, ententes de service, fiches d'assiduités, etc.

Achat de groupe, permettant l'achat de matériel spécialisé diversifié.(jeux, jouets, matériel périssable, livres, outil de travail, papeterie, etc.)

Rencontres d'échanges. avec des personnes ressources de différents organismes, des formateurs, sous forme de cafés rencontre pour des échanges entre responsables, pour des activités sociales, réunions d'informations diverses

Organisation d'événements sociaux ou de sorties éducatives

Soutien pédagogique

Aider et soutenir la responsable de service de garde qui le demande, à l'application d'un programme éducatif visant le développement global des enfants et répondant aux critères prévus à l'article 5 de la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

À l'intervention auprès des enfants ou des parents lors de besoins ponctuels signifiés par la responsable.

À la stimulation générale ou lors du dépistage de problématiques passagères ou permanentes auprès des enfants.

À la gestion des dossiers d'enfants en besoins particuliers. Cette gestion peut être conjointement supportée avec l'agente de soutien. (mise en marche du dossier, formulaires, suivis et rencontres avec les intervenants, achats, suivis ponctuels et annuels, etc.)

À l'accompagnement lors de situations délicates telles des signalements en protection de la jeunesse, des rencontres avec des parents en difficultés ou en besoins spécifiques, accompagnement d'une RSG à la cour si elle doit témoigner, etc.

Au soutien téléphonique ou à domicile permettant une intervention rapide en cas de besoin, un support adapté à la réalité quotidienne du travail en milieu familial. (aménagement, échanger sur un sujet précis, etc.)

À des documents d'ordre pédagogique : fiches parent, boîte à réflexion, fiche poupon, cahier d'activités, etc.